

Le Ministère des Affaires Etrangères du Japon
Evaluation par une Tierce Partie

Evaluation de la Politique d'Aide pour la Tunisie

- Résumé du Rapport -

Mars 2008

Préface

Le présent rapport est un résumé de l'« Evaluation de la Politique d'Aide pour la Tunisie » effectuée par un Comité Consultatif Externe sur l'Evaluation de l'APD et commissionnée par le Bureau de la Coopération Internationale du Ministère des Affaires Etrangères du Japon (MAE).

L'Aide Publique au Développement (APD) du Japon a contribué, depuis sa naissance en 1954, à s'adresser à des nécessités du développement qui se manifestaient en différentes formes selon les époques. Ces derniers jours, nous recevons des appels de plus en plus forts de la communauté internationale ainsi que des contribuables japonais à une exécution de l'APD plus efficace et plus efficiente. Le MAE, en tant que Ministère coordinateur de l'APD japonaise, a réalisé et réalisera les évaluations de l'APD surtout au niveau de la politique ayant pour deux objectifs principaux: de s'assurer une meilleure exécution et gestion de l'APD et d'assumer sa responsabilité aux contribuables .

La Tunisie, depuis son indépendance, maintient une relation amicale avec le Japon, en passant une célébration en 2006 de 50^{ème} anniversaire de la relation diplomatique. Les deux pays échangent fréquemment des visites de personnes clés. La Tunisie reconnaît bien l'importance du soutien japonais à son développement et répond d'une façon très positive et à un niveau très élevé au souhait japonais d'atteindre son objectif. Elle joue également un rôle important comme la base de la relation diplomatique du Japon vis-à-vis des pays africains à travers la coopération économique. En vertu d'un Accord sur la Coopération Technique Triangulaire Japon-Tunisie, conclu suite à la Seconde Conférence Internationale à Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD II), les deux pays s'efforcent de promouvoir les aides japonaises en faveur des pays sub-sahariens.

En octobre 2002, le Japon a établi un Programme d'Orientation d'Aide Publique pour la Tunisie en mettant ses priorités sur: (1) l'appui à la mise à niveau pour la compétitivité industrielle, (2) l'appui pour le développement des ressources en eau et la gestion de l'eau (3) l'appui pour des activités protégeant l'environnement. Etant donné que le revenu national brut (RNB) par tête de la Tunisie est relativement élevé, le Japon coopérait avec elle à travers des prêts en Yen et de l'assistance technique.

Ce rapport évalue la politique d'aide japonaise complète en Tunisie, qui inclut le Programme d'Orientation d'Aide Publique pour la Tunisie, gardant à l'esprit sa signification et des contextes historiques. Le but de cette évaluation est de tirer des leçons de valeur et des suggestions à partir du progrès atteint jusqu'à présent et ce, afin d'améliorer la politique future

par le réexamen de la politique de l'APD complète du Japon vers la Tunisie et d'augmenter son efficacité et son efficacité. En outre, la publication de cette évaluation entend assurer la responsabilité aux citoyens japonais en ce qui concerne la transparence du Programme ainsi que donner des leçons suffisantes aux responsables du gouvernement tunisien et des bailleurs de fonds internationaux en vue d'une meilleure planification en futur de l'APD. Elle vise enfin à sensibiliser l'opinion publique japonaise sur les programmes de son APD.

Le Comité Consultatif Externe sur l'Evaluation de l'APD a été formé comme un organe consultatif informel du Directeur Général du Bureau de la Coopération Internationale du Ministère des Affaires Etrangères du Japon, afin d'assurer plus d'objectivité dans l'évaluation. On donne pouvoir au Comité de conduire des études de l'évaluation de l'APD et d'annoncer des résultats et des recommandations au Bureau de la Coopération Internationale du Ministère des Affaires Etrangères. Monsieur Yoshikazu IMAZATO, membre du Comité et ancien rédacteur-journaliste du Tokyo Shimbun (journal) était responsable de cette évaluation.

Docteur Kei HAKATA, maître de conférences de la Faculté des Sciences Humaines, Université de Seikei et conseiller à cette étude, a fait une énorme contribution à ce rapport. De même, le Ministère des Affaires Etrangères, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) et la Taskforce sur l'APD¹ ont aussi donné leur coopération. Nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer notre sincère gratitude à ceux qui ont été impliqués dans cette étude. La Division d'Evaluation de l'APD du Bureau de la Coopération Internationale du Ministère des Affaires Etrangères était responsable de la coordination. Mitsubishi Research Institute, Inc. Japon, a fourni tous les autres travaux de soutien incluant la collection de l'information, l'analyse et la préparation du rapport, à travers la commission du Ministère des Affaires Etrangères.

Finalement, nous voudrions ajouter que les avis exprimés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement la vue ou la position du Gouvernement du Japon, ou toute une autre institution mentionnée ci-dessus.

Mars 2008

¹ La Taskforce sur l'APD est un organisme de coordination de toutes les agences japonaises concernées, qui est fondé dans le pays bénéficiaire de l'APD japonaise pour réaliser l'aide au développement efficace et efficiente. A présent, plus de soixante-dix Taskforces sur l'APD sont en fonction incluant celle de la Tunisie.

Le Comité Consultatif Externe sur l'Évaluation de l'APD:

Hiroimitsu MUTA (Membre du Conseil d'Administration et Vice-Président Exécutif, Institut de Technologie de Tokyo)

Kiyoko IKEGAMI (Directrice, Bureau de Représentation à Tokyo du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA))

Yoshikazu IMAZATO (Ancien Rédacteur-Journaliste, Tokyo Shimbun)

Izumi OHNO (Professeur, Institut National d'Études Politiques, Post-Universitaire)

Yayoi TANAKA (Professeur Associée, Institut National pour l'Unité de Valeur et l'Évaluation des Universités)

Masato NODA (Administrateur, Centre des ONG à Nagoya/Professeur Associé, Université de Chubu)

Hiroko HASHIMOTO (Professeur, Université de Jumonji)

Katsuya MOCHIZUKI (Directeur chargé, Centre d'Études Interdisciplinaires, Institut de l'Économie de Développement)

Tatsufumi YAMAGATA (Directeur, Groupe d'Études Stratégiques du Développement, Centre d'Études du Développement/ Professeur, Institut de l'Économie de Développement (IDE))

Abréviation

AFD	Agence Française de Développement
APD	Aide Publique au Développement
ATCT	Agence Tunisienne pour la Coopération Technique
BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
EU	Etats Unis d'Amérique
FMI	Fonds Monétaire International
FNUP	Fonds des Nations Unies pour la Population
JBIC	Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (Japan Bank for International Cooperation)
JICA	Agence Japonaise de la Coopération Internationale (Japan International Cooperation Agency)
NU	Nations Unies
PRMS	Pays au Revenu Moyen Supérieur
RCD	Rassemblement Constitutionnel Démocratique
RNB	Revenu National Brut
TICAD	Conférence Internationale à Tokyo sur le Développement de l'Afrique (Tokyo International Conference on African Development)
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UMA	Union du Maghreb Arabe

Table des Matières

Préface

Abréviation

Résumé

Chapitre 1: L'Objectif et les Méthodologies de l'Evaluation	1
Chapitre 2 : La Situation de Développement et les Activités de Bailleurs de Fonds en Tunisie	2
2-1: La Situation de Développement en Tunisie	2
2-2: La Politique de Développement de la Tunisie.....	3
2-3: Les Activités de Bailleurs de Fonds.....	4
2-4: L'Aide actuelle du Japon pour la Tunisie	5
Chapitre 3 : L'Évaluation de l'Assistance du Japon	7
3-1 : La Concordance de la Politique de l'APD du Japon vers la Tunisie.....	7
3-2: L'Efficacité des Résultats	8
3-3: La Pertinence et l'Efficacité dans la Formulation de la Politique et le Processus de sa Mise en oeuvre	11
Chapitre 4 : L'Évaluation globale et les Recommandations.....	14

Chapitre 1: L'Objectif et les Méthodologies de l'Evaluation

Le gouvernement tunisien a connu un développement économique stable durant la période du « 10^{ème} Plan Quinquennal de Développement Economique et Social » (2002-2006) . La croissance économique a été réalisée grâce à l'aménagement des infrastructures économiques, la réforme d'institutions financières, l'amélioration de la compétitivité internationale et la productivité dans le secteur privé et la réduction de disparités entre les régions. Toutefois, le pays subit toujours des points faibles tels que l'élimination de barrières tarifaires avec l'Union Européenne (UE), la production agricole fluctuante en raison du manque de terre irriguée et un taux de chômage élevé avoisinant actuellement 14% en moyenne et encore plus élevé parmi les jeunes.

Pour le Japon, la Tunisie est un pays susceptible d'accueillir les investissements des sociétés privées qui visent le marché européen et, à cette fin, il est vital que le pays maintienne une politique stable tant dans l'économie que dans la gouvernance.

Le pays reconnaît l'importance de la coopération économique du Japon, sa capacité d'absorption pour recevoir cet appui montrant toujours des résultats positifs. La Tunisie est aussi une base importante pour les relations du Japon avec l'Afrique à travers la coopération économique. Dans le cadre du « Programme de Coopération Technique Triangulaire Japon-Tunisie », un accord entre les deux pays pour donner suite à la TICADII tenue en 1998, les deux pays soutiennent conjointement les pays sub-sahariens.

Cette évaluation aspire à passer en revue la politique de l'APD du Japon pour la Tunisie, qui inclut le Programme d'Orientation d'Aide Publique pour la Tunisie et à gagner des idées pour l'aide future (incluant la révision du Programme d'Orientation d'Aide Publique pour la Tunisie) aussi bien que des leçons et des recommandations pour la mise en œuvre efficace de sa politique. Elle a aussi pour but de démontrer sa responsabilité au peuple Japonais en publiant les résultats de l'évaluation et en fournissant ces résultats à d'autres bailleurs de fonds et des officiels liés au gouvernement tunisien. Finalement, elle aspire à être utile pour le développement de la Tunisie et pour mieux faire connaître l'APD japonaise.

Nous avons étudié le Programme d'Orientation d'Aide Publique pour la Tunisie et les activités de l'APD l'entourant comme étant l'objet principal de l'évaluation. Celle-ci se concentre sur trois aspects : (1) la pertinence des objectifs de la politique avec ceux identifiés par le gouvernement de la Tunisie et d'autres bailleurs de fonds; (2) l'efficacité des résultats; et (3) la convenance des processus de formulation de la politique et sa mise en œuvre.

Chapitre 2 : La Situation de Développement et les Activités de Bailleurs de Fonds en Tunisie

2-1: La Situation de Développement en Tunisie

La Tunisie a gagné l'indépendance de la France en 1956 et a établi l'année suivante une république qui connaît une stabilité depuis lors. Dans l'élection présidentielle 2004, le Président Ben Ali a obtenu 94 % des voix et a été réélu pour son quatrième mandat. Le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) a convaincu la moitié de la législature et se tient stable au pouvoir.

Pour sa politique étrangère, la Tunisie maintient une politique non-alignée neutre. Elle travaille aussi pour le développement de sa sécurité et son économie dans la région à travers l'Union du Maghreb Arabe (UMA), en essayant de réactiver l'Union de sa stagnation récente.

D'autre part, pour sa relation avec l'UE, la Tunisie est attelée à la coopération quant à leurs économies respectives et la sécurité. La Tunisie est un membre du processus de Barcelone qui tend à construire le partenariat avec l'UE et les pays de la rive sud de la Méditerranée. Il a été décidé qu'une zone de libre-échange soit établie avec l'UE avant 2008. Quant aux relations avec les Etats-Unis d'Amérique, la Tunisie essaye de renforcer la coopération sur la sécurité. Finalement, en ce qui concerne ses relations avec des pays africains, la Tunisie construit un système pour le développement social, comme la promotion de la coopération sud-sud avec des pays voisins à travers les Nations Unies (NU) et l'Union Africaine (UA).

Pour ce qui est de la gouvernance de la Tunisie, selon les « Indicateurs de Gouvernance Mondiaux » par la Banque mondiale, parmi les 20 pays du Moyen-Orient et d'Afrique du nord (les territoires de la Palestine Autonomes non inclus), la Tunisie se classe 15^{ème} dans la catégorie de « voix et responsabilité », 9^{ème} dans « qualité réglementaire », « autorité de la loi » et « contrôle de corruption » et 7^{ème} dans « stabilité politique et absence de violence ». Les organismes non-gouvernementaux tels que l'Amnistie Internationale et l'Observatoire des droits de l'homme font fréquemment état de ce qu'ils appellent l'oppression en termes de liberté d'expression.

Le taux de croissance économique pour l'exercice fiscal 2005 était de 4,2%, et le taux de croissance moyen de 1996 à 2005 était de 4,5%, démontrant ainsi une croissance stable. Ceci est assumé résulter du maintien de la stabilité politique et la politique macro-économique prudente basée sur la perspective à long terme. La Tunisie a aussi convenu d'un traité de libre-échange avec l'UE et ses droits de douane doivent être supprimés en 2008. Ainsi, les entreprises de la Tunisie sont exigibles de développer encore plus leur compétitivité à l'échelle

internationale.

En ce qui concerne le développement social, bien que l'économie ait réalisé une croissance stable et soutenue, le taux de chômage est toujours élevé. Particulièrement, le taux de chômage des jeunes, ayant une formation d'enseignement supérieur, pose un grand problème. Le taux de chômage des diplômés universitaires âgés de 20 à 24 ans a atteint 40 %.

Quant à la situation de pauvreté en Tunisie, en 2000, le taux de ceux au-dessous du seuil de pauvreté a baissé à 4 %, une amélioration rapide par rapport au taux de 8 % en 1995. L'espérance de vie moyenne et le taux d'alphabétisation se sont aussi améliorés. Particulièrement le taux d'analphabétisme qui a connu une amélioration et qui se situe à 23 % en 2006 contre 55 % dans les années 1980.

Cependant, bien que le taux total de pauvreté baisse, un écart existe entre les zones urbaines et les zones rurales et 60 % du groupe de pauvreté résident dans le nord-ouest, le centre ouest et les régions du sud. Il serait donc nécessaire de s'engager dans la réduction de cet écart.

2-2: La Politique de Développement de la Tunisie

La Politique Nationale de Développement de la Tunisie est basée sur le Plan National de Développement Économique et Social, lequel est formulé tous les 5 ans. Le 10^{ème} Plan National de Développement Économique et Social (ci-après mentionné comme le « 10^{ème} Plan de Développement »), qui correspond à la période de notre évaluation de 2002-2006, est concentré sur l'amélioration de la compétitivité internationale de la Tunisie.

Dans la première partie, ce Plan présente les buts pour la politique économique et sociale. Ceux-ci impliquent les catégories (1) le développement de l'emploi, (2) la construction de la compétitivité, (3) l'innovation de l'économie et de la finance, (4) la réforme de l'Administration, (5) le développement durable, (6) le développement social, (7) des femmes et la famille, (8), la jeunesse, les enfants, la culture et (9) le développement de zones rurales. Dans la deuxième partie, il présente les trois principaux domaines (1) la production, (2) la mise en œuvre de l'infrastructure et (3) le développement humain et social et propose aussi des projets de programme réels et l'assignation de financement. Le 11^{ème} Plan de Développement décrit les résultats du 10^{ème} Plan de Développement. Le taux de croissance annuel pendant le 10^{ème} Plan de Développement était 4.5 %, comme tiré par la croissance dans le secteur tertiaire (7.2 %) et le secteur d'électronique (8.9 %). Mais en janvier 2008 les droits de douane

sur des biens industriels de l'Union européenne ont été supprimés et aussi on s'attend désormais à ce que la concurrence de la production textile chinoise soit dure. Il s'ensuit que l'économie tunisienne risque d'éprouver un environnement plus sévère.

S'inscrivant dans cette conjoncture, le 11^{ème} Plan de Développement, que le gouvernement a annoncé en 2007, prend en compte tant le développement de la compétitivité que la réduction des disparités économiques.

Les buts du plan sont (1) la réalisation de croissance économique pour augmenter le revenu par habitant et améliorer la situation du chômage et (2) une politique de distribution de revenu qui améliore l'indice de développement humain, qui réduit la pauvreté et qui soutient la classe moyenne. La politique réelle vers l'accomplissement de ces buts implique (1) le développement de l'emploi, (2) le développement de l'investissement et une augmentation du nombre de création de sociétés, (3) la croissance des exportations et l'intégration dans l'économie mondiale, (4) la stabilisation de la politique financière et (5) le développement de la valeur de ressources humaines et le développement social.

2-3: Les Activités de Bailleurs de Fonds

Les principaux bailleurs de fonds qui soutiennent la Politique Nationale de Développement du Gouvernement Tunisien sont la Banque mondiale, l'UE, la Banque Africaine de Développement (BAD), la France, le Japon et l'Allemagne. Particulièrement la France est le plus grand bailleur de fonds en termes monétaires et pour sa possible influence sur l'Union européenne, suivie par le Japon. Les difficultés de la coordination entre les bailleurs de fonds proviennent du fait que le gouvernement tunisien lui-même tient l'initiative très forte et entre ainsi en pourparlers avec chacun des bailleurs de fonds.

Cependant en 2006, une table ronde pour la discussion et la négociation a été établie parmi des bailleurs de fonds, menée par l'UE, et 5 groupes représentatifs des secteurs suivants ont été formulés : (1) secteur social, (2) réforme de gouvernance économique, (3) secteur privé, (4) infrastructure, environnement et ressources naturelles et (5) gouvernance, démocratie, loi et société civile.

Quant à la gouvernance politique, les ONG des droits de l'homme d'Europe et d'Amérique critiquaient fréquemment les restrictions de la liberté d'expression en Tunisie. Mais indéniablement des questions sous-jacentes rendent sa mise en œuvre difficile.

Ainsi, la méthode pratique doit soutenir là où l'appui est possible. Le Japon souligne

l'importance de la gouvernance dans le principe de base de sa Charte de l'APD. Ainsi, le Japon doit considérer l'appui qui améliore la gouvernance politique, qui, à son tour, peut promouvoir la nouvelle aide étrangère pour le développement de compétitivité industrielle tunisienne. A supposer que l'amélioration de la gouvernance politique est un domaine ne pouvant pas être efficacement abordé par un seul pays, il vaudrait mieux travailler avec d'autres bailleurs de fonds ayant le même souci et prenant une approche équilibrée.

2-4: L'Aide actuelle du Japon pour la Tunisie

Dans le Programme d'Orientation d'Aide Publique du Japon pour la Tunisie, cinq domaines sont identifiés comme les secteurs prioritaires nécessaires pour le nouveau développement en Tunisie : (1) le développement de la compétitivité industrielle, (2) la gestion et le développement de ressources en eau, (3) le développement d'industrie agricole et celle de la pêche, (4) la promotion du tourisme et (5) la protection de l'environnement. Parmi ceux-ci, le Japon a décidé de se concentrer sur les trois champs suivants du point de vue développement à moyen et long termes; à savoir, (1) l'appui à la mise à niveau pour la compétitivité industrielle, (2) l'appui pour le développement des ressources en eau et la gestion de l'eau (3) l'appui pour des activités protégeant l'environnement.

Pour soutenir la Tunisie dans ces trois champs, le Japon a principalement utilisé des prêts en Yen et l'assistance technique aussi bien que d'autres modalités d'aide comme l'aide de don pour la sécurité humaine. Comme les agrégats économiques de la Tunisie, à savoir le Revenu National Brut (RNB) par habitant est relativement élevé et on s'attend à ce que la Tunisie devienne un Pays à Revenu Moyen Supérieur (ci-après mentionné comme « PRMS ») dans un avenir proche, le Japon n'a récemment étendu aucune aide de don pour des projets.

Quant aux prêts en Yen, le montant total des engagements de l'exercice fiscal japonais (FY) 1996 à 2006 FY est d'environ 134.1 milliards de yens. De tels prêts en Yen ont été accordés régulièrement chaque année depuis 1996 et le montant de l'encours, qui est égal au montant des versements totaux cumulés moins le montant total des remboursements, est équivalent à 430,32 millions de dollars durant la période de 1996 à 2006. Le nombre de projets engagés des prêts en Yen de l'exercice fiscal 1996 à 2006 est de 23.

Il a été accordé des prêts en yen principalement pour l'approvisionnement en eau et les projets d'assainissement (26.8 % du total), dans le transport (25.4 %) et les projets dans l'irrigation (22.5 %). Ainsi, on s'attend au développement des ressources en eau de la Tunisie et leur utilisation efficace et le développement de la productivité agricole. Aussi, pour l'appui de

développement industriel, les projets dans le secteur de transport et les communications sont mis en œuvre. En outre, pour atteindre le but du développement économique, les projets sont exécutés pour promouvoir directement la compétitivité internationale et développer l'infrastructure sociale.

En ce qui concerne l'assistance technique, l'aide accumulée par JICA depuis son démarrage jusqu'à l'exercice fiscal 2006, s'élève à 19.3 milliards de yens. De 2002 FY à 2004 FY elle est passée de 900 millions de yens à 1,083 millions, mais a baissé durant 2005 FY à 931 millions et 834 millions pour 2006 FY. Les principaux champs de coopération sont (1) le soutien au développement de l'industrie, (2) la réduction de la disparité parmi les régions et (3) la promotion de la coopération sud - sud.

En outre, en ce qui concerne le déploiement des Volontaires Senior Japonais d'Outre-mer, la Tunisie est classée second dans la région du Moyen-Orient, après la Jordanie et de 2001 à 2005, 310 stagiaires sont venus de la Tunisie au Japon.

La coopération technique triangulaire a aussi été effectuée avec succès. En 1999, le Japon et la Tunisie ont signé « un Programme de Coopération Triangulaire Japon-Tunisie » par lequel ils ont confirmé que les deux pays coopéreraient dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique pour entreprendre la coopération triangulaire en vue de promouvoir la coopération sud-sud.

Il nous convient alors d'indiquer les tâches futures pour l'APD du Japon. Quand la Tunisie devient un PRMS dans un proche avenir, le Japon, conformément à sa politique courante de l'APD, ne saurait plus fournir des prêts en Yen pour des projets d'infrastructure générale. Il serait, donc, dans l'intérêt de la Tunisie d'utiliser l'APD japonaise et de renforcer ses faiblesses dans l'infrastructure avant de devenir un PRMS.

Selon les principes d'APD, il est fortement souhaitable que la Tunisie devienne un PRMS et ne nécessite plus d'assistance. Non seulement le nombre de pays recevant l'aide serait réduit, mais, cela signifiera aussi un fardeau en moins sur l'assistance des pays développés, si la Tunisie peut devenir un pays donateur. De ce point de vue, il est bienvenu pour le Japon, et d'autres pays donateurs aussi, que la Tunisie devienne un PRMS et ne nécessite plus d'assistance. Par conséquent, il serait nécessaire pour le Japon de concevoir une carte routière pour maintenir le développement stable de la Tunisie afin de réaliser cet objectif.

Chapitre 3 : L'Évaluation de l'Assistance du Japon

3-1 : La Concordance de la Politique de l'APD du Japon vers la Tunisie

Nous avons évalué la concordance de la politique de l'APD du Japon pour la Tunisie, à savoir le Programme d'Orientation d'Aide Publique pour la Tunisie, avec (1) le plan de développement propre de la Tunisie, (2) la politique d'aide d'autres bailleurs de fonds vers la Tunisie et (3) la politique complète de l'APD du Japon et les principes et les priorités de la politique étrangère.

D'abord, nous pouvons conclure que les champs prioritaires dans le Programme d'Orientation d'Aide Publique du Japon pour la Tunisie ont été en conformité avec le 10^{ème} Plan de Développement Économique et Social de la Tunisie. Nos documents d'investigations aussi bien que des entretiens de terrain ont démontré la convenance de ce Programme.

Deuxièmement, nos études de terrain ont confirmé que les avis du Japon sur les questions de développement de la Tunisie ont été partagés par d'autres pays donateurs, puisque le Japon a développé et effectué la politique de l'APD en conformité avec le plan de développement de la Tunisie. Il doit aussi être noté que le gouvernement tunisien par son initiative forte a coordonné avec succès son plan de développement propre avec l'aide des bailleurs de fonds.

Troisièmement, le Programme d'Orientation d'Aide Publique du Japon pour la Tunisie est considéré d'être compatible avec les Chartes successives de l'APD. Dans la vieille Charte de l'APD, le Japon a promis de fournir l'assistance pour des questions environnementales, le développement de ressource humaine et le développement d'infrastructure adéquate. La nouvelle Charte de l'APD, comme une politique de base, déclare que le Japon soutiendra le partage d'information et l'échange d'idées avec la communauté internationale de donateurs. Cette politique de base est confirmée par le Programme d'Orientation d'Aide Publique du Japon pour la Tunisie, qui souligne une coopération internationale appropriée et un partenariat dans l'exécution de projets d'assistance avec le Groupe de la Banque mondiale, l'UE et la Banque Européenne d'Investissements (BEI), et Agence Française de Développement (AFD).

En outre, la politique de l'APD du Japon vers la Tunisie a aussi été conforme à sa politique étrangère. Les «Secteurs prioritaires de la Politique Etrangère du Japon pour 2007», publiés par MAE en 2006 FY, exposent une priorité de politique pour étendre l'aide pour le développement de l'Afrique par le processus de TICAD. Etant donné que le Programme

d'Orientation d'Aide Publique du Japon pour la Tunisie a déterminé la Tunisie comme une tête de pont importante pour développer une diplomatie efficace en Afrique à travers de l'aide économique, ce qui est en cohérence avec la politique étrangère japonaise.

A part cette concordance, cependant, il n'est pas tout à fait clair si le Programme d'Orientation d'Aide Publique du Japon pour la Tunisie a été vraiment compatible avec la politique étrangère du Japon vers la Tunisie ou vers le Maghreb, la Région couvrant la Tunisie, parce que la politique étrangère du Japon vers la Tunisie et / ou dans la Région n'a pas été clairement définie.

3-2: L'Efficacité des Résultats

Nous avons évalué l'efficacité des résultats d'aide selon les secteurs considérés comme prioritaires.

Le premier secteur à être évalué était l'aide du Japon pour augmenter la compétitivité des industries tunisiennes. Un rapport du Forum Économique Mondial classe la Tunisie comme première dans les régions du Moyen-Orient et africaines dans la compétitivité de son économie, avec la seconde place pour l'Afrique du Sud , et comme vingt-neuvième parmi les cent vingt-neuf pays dans le monde. La Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) envisagent la Tunisie d'être un pays en voie de développement de cas modèle exemplaire qui a coordonné bien son développement tant économique que social. Cependant, en même temps, ils ont indiqué que le plus grand obstacle dans la croissance économique était le manque d'infrastructure modernisée dans des télécommunications, des réseaux de route, des compagnies aériennes et des aéroports, des chemins de fer et l'industrie du tourisme.

Le gouvernement tunisien a pris des initiatives dans son « Programme de Mise à Niveau » depuis 1995. Le gouvernement considère que ce programme a réussi jusqu'à un certain degré, particulièrement dans la promotion du libre-échange et l'amélioration de la rentabilité de beaucoup de sociétés privées de milieu d'affaires.

En réponse à la situation actuelle de la Tunisie et ses environs, le Japon a fourni une aide directe via des projets de prêt en Yen afin d'augmenter la compétitivité internationale et a de plus mis l'accent sur les aides indirectes via l'installation de l'infrastructure économique.

Un exemple d'aide directe est le « Projet de Crédit d'Investissement Privé» (le montant engagé pour ce projet est de 6,277 millions de yens). Les exemples d'aide indirecte incluent

une vaste gamme de projets d'infrastructure, comme l'installation de réseaux de télécommunication, la construction d'un pont entre Rades et La Goulett, l'électrification du chemin de fer dans la région métropolitaine et la construction d'autoroute entre El Jem et Sfax. Ces projets ont tous contribué au développement d'infrastructure de la Tunisie, qui renforce à son tour la compétitivité internationale d'industries tunisiennes.

La JICA a fourni l'assistance technique pour renforcer le "Programme de Mise à Niveau". Elle effectue des programmes de pépinières pour promouvoir le démarrage des entrepreneurs et des programmes d'assistance pour de petites et moyennes entreprises locales, tandis qu'elle essaie de faire un pont entre des sociétés locales et le milieu d'affaires japonais. Un exemple récent de l'assistance technique de la JICA est une étude de développement sur le « Schéma Directeur d'Amélioration de Qualité/Productivité ».

La JICA et la JBIC entreprennent ensemble les projets qui visent à augmenter la compétitivité internationale de secteurs manufacturiers locaux, particulièrement de petites et moyennes entreprises. Un projet exemplaire est le « Technopôle Borj-Cedria » qui contribue à trois domaines différents; biotechnologie, énergie renouvelable et gestion de qualité de l'eau.

Basé sur ce que nous avons confirmé ci-dessus, nous pouvons dire que l'APD japonaise a efficacement contribué au renforcement de la compétitivité internationale de l'industrie tunisienne.

Le deuxième secteur à être évalué était l'appui pour le développement et la gestion de ressources en eau. La Tunisie reçoit seulement un tiers de pluie en quantité que le Japon reçoit. Il est donc essentiel de développer d'une façon rationnelle et de gérer ses ressources en eau limitées. Le Ministère de l'Agriculture et les Ressources en eau, chargé du développement de ressources en eau, a progressivement abouti à une utilisation d'eau améliorée. Le système d'approvisionnement en eau potable de la Tunisie a couvert 84,7 % de la population en 1994, mais maintenant ce taux a augmenté à 97,8 % en 2007. Quant à l'assainissement, quoique le taux soit au-dessous de celui d'eau potable, le taux de couverture a considérablement augmenté de 60 % en 1994 à plus de 80 % en 2007. Bien que le gouvernement ait réalisé la cible de sa politique en matière du taux de couverture d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement; il lui reste encore des tâches importantes de continuer la nouvelle installation du système d'assainissement dans des zones rurales et la réhabilitation de réseaux d'assainissement dans des villes.

Dans le domaine du développement et la gestion de ressource en eau, le Japon a activement fourni tant l'assistance technique que les prêts en Yen, spécifiquement pour le développement

de ressource en eau, le développement de système d'irrigation, l'approvisionnement en eau potable et l'installation du système d'assainissement. L'intervention du Japon dans ce domaine est bien reconnue et appréciée par la partie tunisienne, parce que les prêts APD du Japon sont "déliés", mettant l'accent sur des considérations environnementales et sociales, en excluant les décisions politiques que l'on peut souvent voir en cas d'autres pays lors de la sélection des projets. Ainsi, nous pouvons dire que l'aide du Japon dans ce domaine a été conduite efficacement.

Le troisième secteur à être évalué est l'appui pour le domaine de l'environnement. La Tunisie a progressivement abordé des problèmes environnementaux à l'initiative du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Cependant, il fait face aux problèmes urgents tels que la pollution atmosphérique et les déchets accroissants dans sa capitale Tunis, les déchets industriels dans des villes industrielles locales et la pollution de l'eau le long de la côte de la Méditerranée. En outre, le pays souffre souvent des incendies de la forêt qui mènent parfois à la désertification et à la détérioration de sa terre dans le climat sec de la Méditerranée.

Afin d'assister la Tunisie pour aborder de tels problèmes, le Japon essaie tout d'abord de diminuer autant que possible les impacts négatifs sur l'environnement. On peut voir un tel concept de l'aide du Japon dans les « Directives pour la Considération des aspects Environnementaux et Sociaux », auxquelles la JICA et la JBIC doivent se soumettre dans la préparation et l'exécution de leurs projets.

En outre, le Japon aide des projets qui améliorent le cadre environnemental. De tels exemples sont le « Projet de Protection contre les Inondations » (le prêt en Yen) et l'« Etude sur la Gestion Intégrée du Bassin axée sur la Régularisation des Inondations dans le Bassin de la Medjerda » (l'assistance technique) qui protégeront la vie humaine contre l'inondation. Le « Projet de Gestion Intégrée des Forêts » (le prêt en Yen) vise à l'utilisation durable de ressources forestières et à l'amélioration de niveau de vie économique et social parmi des résidents locaux.

Le « 'Projet de Développement du Technopôle de Borj-Cedria » est un accomplissement important. Ce projet propose d'augmenter la capacité de recherche de la Tunisie dans la biotechnologie, la gestion de l'eau et l'énergie renouvelable. Le projet contribue plus loin au développement de ressources humaines incluant les entrepreneurs dans le domaine de l'environnement.

En considérant de différents aspects environnementaux de projets existants, nous pouvons

conclure que l'aide du Japon a certainement facilité la Tunisie pour aborder ses problèmes environnementaux.

Le Quatrième secteur à être évalué était la coopération triangulaire. Pour ce qui est de la coopération Sud-Sud ciblée aux pays sub-sahariens, la Tunisie, en tant qu'un pays en voie de développement, confirme qu'elle coopère parfois avec les bailleurs de fonds bilatéraux ou internationaux pour aider d'autres pays en voie de développement. En fait, la Tunisie considère que la coopération triangulaire avec le Japon en faveur des pays sub-sahariens est une solution qui satisfait toutes les parties concernées, et par conséquent elle est prête à coopérer avec le Japon.

Il y a treize programmes de formation et d'envoi d'experts qui ont été réalisés suite à l'accord de la coopération technique triangulaire Japon-Tunisie. Ces programmes sont dans les secteurs où tant le Japon que la Tunisie ont la compétitivité, à savoir en santé reproductrice et la pêche. Le cours de la gestion des dépenses publiques, en cours d'exécution, a été mis en oeuvre en coopération avec la BAD. La JICA envoie continuellement un expert à long terme à l'Agence Tunisienne pour la Coopération Technique (ATCT) depuis mars 2006 et cette assistance technique joue un rôle significatif dans la promotion de la coopération triangulaire mentionnée ci-dessus.

Bien que la coopération technique triangulaire soit toujours dans ses premières étapes, on peut dire qu'elle a réussi jusqu'à un certain degré. Le document officiel de cadre montre bien la position positive des deux gouvernements vers la coopération triangulaire. Le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUP) a d'ailleurs évalué de façon positive le résultat d'une telle coopération.

La Tunisie a vu un développement adéquat conformément à son plan économique et deviendra bientôt un PRMS. L'APD japonaise mentionnée ci-dessus, en tandem avec d'autres bailleurs de fonds, a certainement contribué à la stabilisation de la situation politique et économique du pays d'aujourd'hui, qui à son tour contribue à la stabilité politique et au développement économique de la région du Maghreb, du Moyen-Orient, aussi bien de la région de l'Afrique.

3-3: La Pertinence et l'Efficacité dans la Formulation de la Politique et le Processus de sa Mise en oeuvre

Le premier projet du Programme d'Orientation d'Aide Publique du Japon pour la Tunisie a été élaboré en juillet 2000. A l'occasion de la consultation annuelle de prêts en Yen en avril 2001,

le gouvernement japonais a expliqué le contenu de ce projet et a échangé des vues et des idées avec le gouvernement tunisien. Par ce processus, les deux gouvernements se sont mis d'accord sur les points importants et sur l'orientation souhaitable du programme. C'est ainsi que le Programme est jugé approprié pour la situation de la Tunisie. Cependant, notre travail sur le terrain a montré qu'aucune agence du gouvernement tunisien ou des bailleurs de fonds n'était au courant du Programme d'Orientation d'Aide Publique du Japon et cela semble être en raison du fait qu'aucun texte en anglais ou en français n'a été préparé.

Quant à la coopération triangulaire, les gouvernements des deux pays ont pris des rôles actifs appropriés pour mettre en oeuvre cette coopération. Le plan de coopération technique de la JICA pour la Tunisie a identifié l' « Aide Sud-Sud » comme un des trois programmes d'aide les plus importants et elle a expédié un expert à long terme pour promouvoir de tels programmes de coopération triangulaire. Cependant, certains de nos interlocuteurs ont indiqué qu'ils souhaitaient une plus grande délégation de prise de décisions à Tunis et des procédures administratives moins lourdes et plus expéditives. Les agences japonaises concernées ont besoin de communiquer de plus près avec les agences tunisiennes liées à la promotion de la coopération triangulaire.

En termes de coordination parmi le gouvernement japonais, la JICA et la JBIC, ces trois forment une équipe spéciale de l'APD sur place. Cette Taskforce sur l'APD se réunit tous les deux mois à l'Ambassade du Japon et nous constatons qu'ils communiquent étroitement pour coordonner leurs programmes. Dans l'avenir, la JICA et la JBIC seront fusionnées en octobre 2008 et leur communication et la coordination deviendront encore plus étroites dans cette Taskforce sur l'APD.

Notre étude sur le terrain a confirmé que l'Ambassade du Japon coopère efficacement avec le gouvernement tunisien et d'autres pays donateurs. Cependant, l'étude a plus loin indiqué que l'APD japonaise est à peine reconnue par le public tunisien en raison d'un manque de communication. Une solution potentielle peut impliquer une campagne commune entre les gouvernements tunisien et japonais.

La JICA n'a vu aucun problème en sa coopération avec le gouvernement tunisien; cependant, nos interlocuteurs ont suggéré plusieurs améliorations. Les exemples en sont que la JICA devrait mieux examiner des besoins réels et exacts de la partie tunisienne à propos de volontaires seniors de la JICA; qu'un certain organisme tunisien chargé d'exécuter une étude de développement apprécierait d'obtenir des informations sur les conditions majeures du contrat entre la JICA et des consultants japonais, etc. On s'y attend que de tels points pourraient être examinés dans un proche avenir pour découvrir une solution appropriée.

Quant à la coopération entre la JBIC et le gouvernement tunisien, les organismes tunisiens chargés d'exécution accueillent les visites opportunes de missions de surveillance pour leurs projets de prêts en Yen, bien que la JBIC travaille depuis son bureau de représentation à Paris. En appréciant l'Assistance Spéciale pour la Formation de Projet (SAPROF) de la JBIC, nos interlocuteurs ont noté que la SAPROF et la concrétisation du prêt prennent parfois beaucoup de temps, particulièrement pour les projets préparés par les parties tunisiennes. La JBIC devrait promouvoir encore plus la compréhension mutuelle via toutes les occasions possibles et s'efforcer de raccourcir autant que possible le temps nécessaire pour leurs procédures. Il est à noter que ce dernier point a été indiqué directement par le gouvernement tunisien.

Chapitre 4 : L'Évaluation globale et les Recommandations

Cette étude a évalué le Programme d'Orientation d'Aide Publique du Japon pour la Tunisie sous trois perspectives : « politique », « résultat » et « procédure ».

Premièrement, d'un point de vue de « politique », nous avons évalué la concordance du programme avec la politique et les besoins du pays bénéficiaire, la politique plus générale de l'APD du Japon et les stratégies d'autres bailleurs de fonds internationaux. Bien que nous constatons en grande partie de la concordance du programme avec chacun desdits points, nous reconnaissons qu'il reste encore des possibilités d'améliorer la politique de l'APD du Japon pour la Tunisie et de tenir en compte les éléments pour la démocratisation et l'amélioration des droits de l'homme dans le pays. Il serait aussi nécessaire d'établir les stratégies diplomatiques plus concrètes vers la Tunisie et ses environs, qui devraient indiquer l'orientation générale de la politique d'aide pour la Tunisie.

Deuxièmement, d'un point de vue de « résultat », nous reconnaissons un progrès stable dans les champs-clés d'intervention du programme, tels que la mise à niveau des industries tunisiennes, le développement et la gestion de ressource en eau, et l'environnement. Malgré la grande contribution de l'APD japonaise et la haute appréciation par les fonctionnaires du gouvernement tunisien, certains indiquent la visibilité basse du programme d'aide japonais pour le public tunisien.

Troisièmement, d'un point de vue de « processus », nous reconnaissons généralement que le gouvernement japonais et les institutions chargées d'aide ont pris des mesures appropriées pour assurer la planification, la mise en oeuvre et la surveillance adéquates. D'autre part, nous avons identifié quelques sujets à être abordés, comme le partage inadéquat d'information sur quelques détails de programmes d'aide et de trop longues procédures dans la décision de projets à retenir.

Du point de vue général, nous appelons l'attention spéciale au statut actuel de la Tunisie : un pays dans la transition à un PRMS. Nous devons reconnaître la signification particulière de soutenir un pays quasi-PRMS. Quasi-PRMS est un pays avec des expériences riches de développement et prêt à devenir un pays donateur plutôt qu'à rester bénéficiaire de l'aide. Nous comprenons le potentiel du partenariat de Japon-Tunisie dans nos efforts de renforcer les relations avec le pays aussi bien que ses pays voisins et recommandons les activités d'aide qui puissent encourager un tel partenariat avec la Tunisie. Puisque la Tunisie passe par une période de transition, d'un quasi PRMS à un PRMS, le Japon devrait prendre en compte

des effets au-delà de son développement économique et son ajustement de disparité à l'intérieur du pays dans l'évaluation des résultats de l'APD japonaise en Tunisie; il est de plus en plus important que l'aide japonaise aborde des questions internationales et globales.

Finalement, basé sur l'évaluation globale ci-dessus, nous inscrivons six suggestions spécifiques pour améliorer l'aide japonaise au développement en Tunisie, qui pourraient être aussi appliquées à la politique japonaise d'APD pour d'autres pays.

La recommandation 1 : Clarifier la signification de l'APD pour la Tunisie et l'utiliser pour renforcer les relations diplomatiques avec ses pays voisins dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique.

L'APD pour la Tunisie devrait aspirer à renforcer la relation du Japon avec non seulement le pays, mais aussi la région voisine. Il devrait aussi encourager les deux pays à intensifier un partenariat qui peut promouvoir la stabilité pour la région. Par exemple, les deux pays peuvent intensifier encore plus leur partenariat de la coopération triangulaire ou servir de l'APD japonaise dans le cadre de la coopération régionale telle que la Conférence Internationale à Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD) ou le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Il devrait en outre adresser les sujets du développement d'un pays quasi-PRMS pour assurer la transition de la Tunisie à un PRMS, probablement le premier pays parmi des non-asiatiques aidés massivement par le Japon.

La recommandation 2 : Mettre en oeuvre de façon stratégique et active la coopération triangulaire en tirant les avantages de la Tunisie.

On s'attend à ce que la Tunisie devienne un partenaire encore plus privilégié du Japon dans ses efforts d'intensifier son soutien dans la région. Le Japon devrait viser au-delà de la décennie suivante et s'efforcer de promouvoir le développement du pays. Pour réaliser la coopération triangulaire avec la Tunisie comme un outil diplomatique, le Japon doit clarifier et développer les stratégies qui identifient les forces du pays et ouvrent finalement la voie vers un pays donateur. La Tunisie détient ses forces notamment dans les domaines de la santé reproductive et de l'éducation. Le Japon pourra étendre ses aides dans ces secteurs sociaux par biais du transfert de technologie. Il peut aussi partager avec la Tunisie les expériences de petites et moyennes entreprises pour la coopération triangulaire de la mise à niveau (amélioration de la compétitivité industrielle). Une coopération culturelle à travers la production de outils de média pourrait être également une autre option pour le renforcement du partenariat.

La recommandation 3 : Utiliser et améliorer l'APD pour prendre les défis persistants d'ajustement de disparités, la démocratie et la protection des droits de l'homme

L'APD pour la Tunisie devrait viser non seulement au développement économique, mais aussi à l'ajustement des disparités importantes qui existent parmi de différentes régions et les différentes couches de niveaux de revenu. La protection des droits de l'homme et la démocratisation méritent aussi une attention dans le pays. Une discussion continue avec le gouvernement tunisien sur la gouvernance économique est cruciale pour l'aider conformément à sa politique de développement. En même temps, on devrait considérer la coopération avec d'autres bailleurs de fonds en vue d'inviter le pays d'améliorer la démocratie et la protection des droits de l'homme et de contribuer au renfort de la société civile.

La recommandation 4 : Renforcer la communication avec le public à l'égard de l'APD japonaise en Tunisie.

Afin de promouvoir encore plus l'aide japonaise en faveur de la Tunisie et de renforcer le partenariat entre les deux pays, il est indispensable que le peuple tunisien sache la contribution et les résultats concrets de l'APD japonaise. Avoir une relation forte avec les médias est donc essentiel pour réaliser une communication efficace. Pendant notre enquête sur le terrain de cette évaluation, ONG (organismes non-gouvernementaux) et certains journalistes ont exprimé leurs soucis que peu de personnes sont au courant de la contribution japonaise et de son soutien pour la Tunisie. Nous suggérons que le Japon recherche pour la meilleure reconnaissance en envoyant les bulletins du courrier électronique aux leaders d'opinion et la presse en Tunisie, par exemple. Une autre stratégie devrait demander aux journalistes du pro-Japon d'écrire plus d'articles sur l'APD japonaise. Bien que le volume de l'aide du Japon soit plus petit que celui de la France ou de certaines institutions internationales, il accordait continuellement ses aides pour la Tunisie, dont les bénéficiaires arrivent au peuple le plus éloigné et le plus défavorisé. Le Japon devrait continuer à insister sur les résultats positifs et les avantages de son APD qui tient en compte les besoins réels du gouvernement tunisien.

La recommandation 5 : Améliorer le processus d'aide et développer la compréhension mutuelle de la coopération entre le Japon et la Tunisie

L'étude a constaté que la coordination entre le gouvernement du Japon et ses institutions chargées de l'aide, d'une part, et ceux de la Tunisie, d'autre part, est assez fluide à chaque étape de coopération. Cependant, certains points spécifiques et certaines requêtes concernant la mise en oeuvre de l'APD japonaise ont été soulevés. Quelques uns parmi eux

mériteront d'être examinés par la partie japonaise pour une éventuelle amélioration du processus, mais certains d'autres requièrent une meilleure compréhension de la partie tunisienne. Dans les deux cas, les deux gouvernements devraient continuer à établir un partenariat plus fort en développant la compréhension mutuelle. Une autre solution serait d'améliorer le processus de partage d'informations. Le Japon pourrait produire la version anglaise du Programme d'Orientation d'Aide Publique du Japon pour la Tunisie, ce qui n'était pas le cas lors du présent programme, afin de mieux faire connaître le contenu de son programme par la partie tunisienne et par la communauté de bailleurs de fonds

La recommandation 6 : Passer en revue le Programme de Volontaires Seniors Japonais d'Outre-mer pour maximiser son effet

Depuis quelques années, un certain nombre de volontaires seniors japonais d'outre-mer travaillent en Tunisie et ils ont contribué de manière significative. Bien qu'il se soit avéré que le programme de volontaires seniors ait réussi dans beaucoup de domaines, il y existe des cas où les attentes des volontaires seniors et celles des bénéficiaires tunisiens ne se correspondent pas. Un tel écart est dû au rôle non clairement défini de volontaires seniors. Le concept du programme de volontaires seniors devrait être clairement défini, et en même temps, compris entièrement par le pays bénéficiaire. Des volontaires devraient être expédiés en conformité avec leurs qualifications et le but du programme d'aide. Ces améliorations permettront une mise en oeuvre plus correcte du programme d'appui.